

عن عبدالله ابن مسعود رضي الله عنه أن رسول الله
صلى الله عليه وسلم قال : ليس من عمل يقرب من
الجنة إلا قد أمرتكم به ولا عمل يقرب من النار إلا
وقد نهيتكم عنه . فلا يستبطن أحد منكم رزقه فإن
جبريل ألقى في روعي أن أحدا منكم لن يخرج من
الدنيا حتى يستكمل رزقه . فاتقوا الله أيها الناس
وأجملوا في الطلب فإن استبطأ أحد منكم رزقه فلا
يطلبه بمعصية الله فإن الله لا ينال فضله بمعصيته



D'après Abdallah Ibn Mass'oud (qu'Allah
l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et
Son salut soient sur lui) a dit: « Il n'y a aucun



acte qui rapproche du paradis sans que je ne vous l'ai ordonné et il n'y a aucun acte qui rapproche du feu sans que je ne vous l'ai interdit.

Ne vous impatientez pas à recevoir votre subsistance car certes Jibril m'a révélé ceci: Aucun de vous ne sortira de la vie d'ici-bas avant d'avoir complété sa subsistance.

Craignez Allah ô vous les gens et soyez modérés dans vos demandes. Si l'un d'entre vous s'impatiente à recevoir sa subsistance qu'il ne la demande pas en désobéissant à Allah car certes on n'obtient pas les bienfaits d'Allah en lui désobéissant ».

(Rapporté par Al Hakim et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°1700)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°1700
(Cheikh Albani)